Ce bon est un **DOCUMENT OFFICIEL** qui permet de suivre les lots entre élevages ou vers l'abattoir.
Il doit **IMPERATIVEMENT** être rempli de façon correcte par l'éleveur et le chauffeur.
Le carnet à souche doit être **CONSERVE** sur l'élevage.

Donneur d'ordre du transport : groupement ou négociant ou éleveur.

INDISPENSABLE

Lieu de chargement des animaux : il s'agit d'un site d'élevage ou d'un camion pour les lieux de rassemblement.

Bien préciser le nombre dans chaque catégorie.

Démarches qualité respectées par le lot.

IMPERATIF : sans case cochée, les services vétérinaires décideront de l'opportunité de faire abattre les animaux.

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT DES PORCS (chargement/déchargement) N°

OPERATEUR DE TRANSPORT :

BP 82 256
31322 Castanet Tolosan cedex
Tél. : 05 61 73 77 80
Fax : 05 61 73 77 82
www.midiporc.fr

MIDIPORC

LIEU DE CHARGEMENT

INDICATIF DE MARQUAGE : FR

Ou N° d'exploitation (si centre de rassemblement) : FR _____

Nom : ..... ou raison sociale

Adresse : .....

Ou Immatriculation Si chargement à partir d'un camion .....

LIEU DE DECHARGEMENT

INDICATIF DE MARQUAGE : FR

Ou N° d'exploitation (si centre de rassemblement) : FR _____

Nom : ..... ou raison sociale

Adresse : .....

Ou Immatriculation Si déchargement dans un camion

Lieu de déchargement des animaux : il s'agit d'un **site d'élevage,** d'un **abattoir** ou d'un **camion** pour les lieux de rassemblement.

ANIMAUX TRANSPORTES

Type	Nombre	Poids total	Commentaire
8 KG			
25 KG			

INFORMATIONS DEMARCHE QUALITE :

☐ BAYONNE ☐ LACAUNE ☐ NON VPF

Autre : .....

☐ NEGOCE ☐ TRANSFERT ☐ AUTRE .....

Immatriculation : .....

Transporteur : .....

Chauffeur : .....

N° d'agrément : .....

Enlèvement : le ..... / ..... / ..... à ..... h .....

Le camion était-il vide **avant** le chargement ? Oui ☐ Non ☐

Déchargement : le ..... / ..... / ..... à ..... h .....

Le camion était-il vide **après** le déchargement ? Oui ☐ Non ☐

Partie à renseigner par les **chauffeurs.** Précisez si le camion était **vide** avant et après, bien renseigner **les dates et les heures.**

Pour les passages de camion à camion ou le passage par un centre d'allotement, il faut déclarer 2 tournées.

INFORMATIONS CHAINE ALIMENTAIRE (ICA)

☐ **J'ai des informations à transmettre** ☐ **Je n'ai pas d'information à transmettre**

☐ des animaux dans ce lot sont sous délai d'attente suite à un traitement médicamenteux, ils ne pourront pas être abattus avant le : .... / ..... / ..... (marquage : couleur rouge sur la tête (pas de marquage particulier si tout le lot est concerné))

	INFORMATION	NB PORCINS	MARQUAGE
	Aiguille(s) cassée(s)		XXXXXX (*) et 2 boucles rondes rouges
Informer l'abattoir 24 H avant le départ des animaux	Antécédent de salmonellose clinique		Aucun
	Danger à gestion particulière, cochez la case correspondante : ❑ Dioxine, ❑ Furane, ❑ PCB, ❑ Plomb, ❑ Cadmium, ❑ Radionucléides		Couleur rouge sur la tête (pas de marquage particulier si tout le lot est concerné)
	Mesure à caractère exceptionnel : corps étrangers, substance dangereuse (raticide,...) Précisez :		
	Abcès, boiterie		Couleur rouge sur la tête

(*) tatouage sur les deux épaules (si l'âge des porcelets le permet)

COMMENTAIRES :

❑ des animaux dans ce lot ont eu accès à un parcours extérieur (ou courettes) après l'âge de 4 semaines

SIGNATURE au chargement	SIGNATURE CHAUFFEUR	SIGNATURE au déchargement
Notification : Oui ❑ je la réalise moi-même Non ❑ je la délègue à		Notification : Oui ❑ je la réalise moi-même Non ❑ je la délègue à .....

SIGNATURES

NE PAS OUBLIER DE COCHER LES CASES DE NOTIFICATION POUR CHAQUE LOT
Les notifications des mouvements d'animaux peuvent se faire directement sur internet (www.bdporc.com) ou vous pouvez la déléguer.
Pour un mouvement vers l'abattoir : délégation possible à l'abattoir.
Pour un mouvement vers un autre site : délégation possible à l'opérateur de transport, à l'EDE ou à l'un des deux éleveur abonné à BDPORC.

Depuis l'arrêté du 24/11/2005, toutes les données présentes sur ce bon d'enlèvement sont obligatoires et soumises à des contrôles (routiers ou conditionnalité).
Ce document est obligatoire pour faire sortir les porcs de l'élevage.

Ce bon doit être fait en **trois** exemplaires

Blanc pour le site de déchargement
Vert pour le transporteur
Rose pour l'éleveur et doit rester sur la souche

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à votre groupement ou à MIDIPORC